

BILAN SYNTHÈSE

DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC 2006-2015



Dévoilée en mai 2006, la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 aura bientôt dix années d'existence, lesquelles nous auront permis de constater qu'elle est pertinente et permet de faire face aux imprévus des marchés de l'énergie. Elle a aussi permis de soutenir la prise de décisions éclairées à l'égard de nouvelles filières ou de technologies, peu connues en 2006, mais qui se profilent aujourd'hui comme déterminantes pour l'avenir du secteur énergétique. Enfin elle a permis de contribuer au développement durable du Québec. Cette contribution est d'ailleurs rendue plus efficace du fait que la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 accorde une place de choix à la réduction des impacts environnementaux des activités énergétiques et qu'elle assure un arrimage avec le Plan d'action sur les changements climatiques.

La préparation d'une nouvelle politique énergétique pour le Québec est l'occasion de passer en revue les résultats de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 à la lumière de ses six objectifs.

1. Renforcer la sécurité de nos approvisionnements en énergie

Le gouvernement du Québec a pris des initiatives pour sécuriser les approvisionnements énergétiques en :

- poursuivant le développement des ressources hydrauliques par Hydro-Québec dont le développement du complexe la Romaine. Au total, ces projets représentent 2468 MW de capacité de production de nouvelles énergies propres;
- soutenant le développement de la filière d'énergie éolienne avec l'installation de 2668,3 MW de capacité de production électrique, auxquels s'ajouteront 470 MW dans les parcs en construction et 146,8 MW projetés, pour un total de 3286,2 MW de puissance, proche de la cible de 4000 MW de la Stratégie énergétique 2006-2015. La filière produira approximativement 8,4 TWh d'électricité en 2015;
- valorisant la biomasse forestière dont la contribution pourrait atteindre près de 4 TWh d'énergie de sources renouvelables par année avec la mise en place des projets à l'étude au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- choisissant d'investir dans le développement d'une nouvelle filière de production d'éthanol à base de résidus forestiers, l'éthanol cellulosique, un biocarburant renouvelable pouvant remplacer l'essence;
- posant des gestes pour mieux connaître et valoriser le potentiel des ressources en hydrocarbures du Québec, comme :
 - > l'Entente Canada-Québec de 2011 pour la gestion des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent;
 - > le programme d'exploration du potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti;
- soutenant les efforts pour mieux consommer l'énergie et réduire les GES, ce qui aura permis de diminuer de presque 11 TWh la consommation d'électricité à la fin de 2015, de 350 millions de mètres cubes celle du gaz naturel et de 1,5 Mtep celle des produits pétroliers.

2. Utiliser davantage l'énergie comme levier de développement économique

L'énergie est un puissant levier de développement économique pour le Québec. La Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 a utilisé ce levier de manière judicieuse en :

- développant la filière éolienne de manière à assurer la création d'emplois en Gaspésie ce qui a valu au Québec une mention de l'OCDE¹. Plus de 150 entreprises fournissent des services ou des composantes d'éoliennes et elles génèrent plus de 2000 emplois directs;
- relançant les exportations d'électricité qui sont passées de 6,7 TWh en 2005 à 32,2 TWh en 2013;
- obtenant de certains États américains la reconnaissance du caractère renouvelable de la grande hydraulique, ce qui ouvre de nouvelles perspectives d'exportation;
- concluant une entente avec l'Ontario pour mutuellement rendre disponible de l'électricité durant les périodes de pointe respectives;
- s'assurant de la disponibilité des interconnexions qui permettent de vendre l'électricité à nos voisins et de leur en acheter;
- dévoilant une stratégie d'utilisation des surplus énergétiques comme outil de développement économique;
- se basant sur l'importance de l'hydroélectricité dans l'économie et sur l'expertise d'Hydro-Québec, de centres de recherche et de fabricants pour élaborer une stratégie industrielle de l'électrification des transports.

3. Accorder une plus grande place aux communautés locales et régionales et aux nations autochtones dans le développement énergétique

La Stratégie énergétique de Québec 2006-2015 a fait jouer un rôle important aux communautés locales et aux nations autochtones dans le développement énergétique grâce :

- à un bloc de 500 MW réservé aux collectivités dans les appels d'offres pour de l'énergie éolienne;
- au développement de 11 projets de mini-centrales électriques soutenues localement, parmi lesquelles six impliquent la participation de communautés autochtones;
- à la valorisation énergétique de la biomasse forestière résiduelle pour maintenir et générer des emplois en région et encourager l'embauche de travailleurs autochtones;
- à la tenue d'audiences publiques sur des projets de parcs éoliens permettant aux communautés de faire connaître leurs préoccupations et leurs attentes.

1 Organisation de coopération et de développement économique (2010), Examens de l'OCDE des politiques rurales: Québec, Canada.

4. Consommer plus efficacement l'énergie

Le Québec poursuit sa croissance économique en misant notamment sur des investissements de 1,4 milliard de dollars en efficacité et en innovation énergétiques, en agissant entre autres sur :

- la rénovation écoénergétique résidentielle soutenue par le programme Rénoclimat, dont l'enveloppe a été bonifiée de 34,1 millions de dollars, ce qui a permis de réduire la facture énergétique de 56 000 habitations;
- la réglementation dans la manière de construire les habitations de sorte que celles construites depuis août 2012 sont de 20 % à 25 % plus efficaces que celles construites avant cette date;
- l'instauration de meilleures pratiques dans l'industrie de la construction pour aller plus loin dans la recherche de gains en efficacité énergétique avec le programme Novoclimat 2.0;
- une meilleure utilisation de l'énergie dans le secteur industriel qui a réalisé 53,7 % des gains en efficacité énergétique au Québec;
- l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'ouvrir le grand chantier de l'électrification des transports et de permettre l'émergence de cette technologie au Québec.

5. Devenir un leader du développement durable

Une gestion éclairée de l'énergie est au cœur de développement durable d'une société. À cet égard, le Québec peut s'enorgueillir d'avoir :

- fixé à 20 % la cible de réduction des émissions québécoises de gaz à effet de serre à atteindre d'ici à 2020;
- accéléré, avec le programme Chauffez vert, le mouvement de remplacement du mazout léger par des énergies renouvelables dans les habitations;
- décidé de fermer la centrale nucléaire Gentilly 2 et de procéder à son déclassement;
- limité, par l'efficacité énergétique, les hausses de consommation d'énergie dans une économie en croissance;
- tenu des débats publics et effectué des évaluations environnementales stratégiques sur le gaz de schiste et l'exploitation des hydrocarbures;
- participé à des alliances intergouvernementales qui ont permis de faire progresser l'adoption de normes nord-américaines sur la consommation de carburant des automobiles et de promouvoir la lutte contre les changements climatiques sur la scène internationale;
- instauré un système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre et lié ce système avec celui de la Californie, le premier État nord-américain à mettre en place un tel système.

6. Déterminer un prix de l'électricité conforme à nos intérêts et à une bonne gestion de la ressource

Les hausses tarifaires de l'électricité, encadrées par la Régie de l'énergie, ont permis d'envoyer des signaux aux consommateurs pour ce qui est des prix, les sensibilisant ainsi à la bonne gestion de leur consommation énergétique, tout en permettant que le Québec demeure l'un des endroits au monde où l'électricité est la plus abordable.

- Les hausses tarifaires autorisées par la Régie de 2006 à 2014 ont été globalement semblables au taux d'inflation pour la même période.
- Les efforts en efficacité énergétique ont permis d'abaisser les factures d'énergie des consommateurs dans tous les secteurs de l'économie.
- Des mesures particulières, visant les ménages à faible revenu, sont venues outiller cette clientèle pour lui permettre de réduire sa facture d'énergie.
- De plus, la stratégie d'utilisation des surplus énergétiques annoncée en octobre 2014 permettra l'implantation, au Québec, de grandes entreprises qui dynamiseront l'économie et créeront de nombreux emplois.

En matière d'énergie, le Québec jouit d'une position privilégiée dans le monde. La Californie, qui est souvent citée en exemple pour ses progrès en efficacité énergétique et sa lutte contre les changements climatiques, s'est donné le défi que 50 % de son électricité soit de source renouvelable d'ici à 2030. L'électricité du Québec est à 99 % de source renouvelable. Fort de cet atout et en sécurisant l'approvisionnement d'autres formes d'énergies, le Québec peut envisager avec confiance une transition vers une économie faible en carbone où l'électricité et des sources d'énergie autres que le pétrole alimenteront les automobiles et les camions, où les quartiers seront conçus pour minimiser l'usage de l'automobile, où le secteur industriel sera compétitif grâce à des méthodes avancées de gestion de l'énergie et où les habitations, les bureaux et les commerces auront délaissé les combustibles fossiles et tendront vers une consommation énergétique compatible avec les ressources énergétiques renouvelables dont dispose le Québec.

Le thème de *l'énergie pour construire le Québec de demain* était le fil conducteur de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015. Force est d'admettre que le Québec d'aujourd'hui est dans une position fort enviable pour élaborer sa prochaine politique énergétique en visant à maximiser les possibilités de développement économique, à réduire l'empreinte environnementale de la mise en valeur des ressources énergétiques, à assurer la durabilité des approvisionnements en énergie et à en diminuer les coûts pour les entreprises et les ménages.